

**PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 septembre 2020 à 19h30 au Pavillon récréatif des Bénévoles situé au 145, rue Valade, Les Cèdres (Québec), J7T 1S9

**Présences :**

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

**Sont également présents :**

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

**2020-09-299 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 septembre 2020**

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

**Moment de réflexion**

**1. Ordre du jour**

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 septembre 2020

**2. Procès-verbaux**

2.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 août et de la séance extraordinaire du 18 août 2020

**3. Affaires financières**

3.1 Acceptation des comptes du 4 au 31 août 2020

3.2 Paiement de factures et décomptes progressifs

3.2.1 Les Pavages Asphaltic Inc. : acceptation finale des travaux et autorisation de paiement du décompte progressif final numéro 2 de la retenue de 5% dans le cadre des travaux de pavage pour une piste cyclable reliant les secteurs résidentiels Haut-Chamberry et Lucerne

3.2.2 Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 9 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal

3.3 Demande de subvention au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînées (PRIMADA)

3.4 La Mutuelle des municipalités du Québec : autorisation de signature du règlement de sinistre V2020 relative à la compensation d'assurance pour le camion-citerne incendie

3.5 Demande de subvention au programme gouvernemental Roulez vert de Transition Énergétique Québec

#### **4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire**

4.1 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées

- 1, rue Saint-Paul – lot 2 047 315 / arbres

- 18, rue Saint-Joseph - lot 2 047 292 / arbres

- 2, rue St-Paul – lot 2 047 303 / arbres

- 1150, chemin du Fleuve – lot 5 647 934 / fenêtres et galerie projet modifié

- 22, rue Hôtel-de-ville – lot 2 047 722 / aménagement terrain

- 1066 à 1088, chemin du Fleuve – lot 3 109 573 / changement des portes patio

- 25, rue Hôtel-de-Ville – arbre – lot 2 047 301/ arbre

4.2 Modification du Plan d'action sur la gestion des eaux usées – Rév.2

#### **5. Règlements**

5.1 Adoption règlement numéro 395-14-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de retirer afin de retirer certaines exigences d'aménagement pour une aire de stationnement devant une unité d'habitation pour la zone H-18-14 et de prescrire l'aménagement d'une zone tampon dans la zone C-1 avec un usage commercial

5.2 Adoption du règlement numéro 447-1-2020 modifiant le règlement numéro 447-2019 afin d'ajouter une catégorie pour l'installation d'un revêtement de toiture métallique et d'augmenter le montant de la subvention pour des bâtiments identifiés à la liste des bâtiments retenus à l'inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol

5.3 Adoption du règlement numéro 446-2-2020 modifiant le règlement numéro 446-2019 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2020 afin d'ajouter des frais relatifs à l'intervention du conciliateur arbitre

5.4 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 458-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 350 000\$ pour la construction d'un émissaire d'égout pluvial et la stabilisation du talus

#### **6. Affaires administratives**

6.1 Groupe Neotech :

6.1.1 Achat d'équipements informatiques pour la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis

6.1.2 Achat d'équipements informatiques pour l'administration municipale

6.2 COVID-19 : approbation des mesures municipales de déconfinement

6.3 Réouverture à l'horaire régulier de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis aux citoyens et visiteurs

6.4 Société de transmission électrique de Cedars Rapids limitée : autorisation de signature pour le nouveau bail de location des lots 2 801 356 et 2 801 357 (piste cyclable et stationnement)

## **7. Affaires municipales**

7.1 Semaine de la sécurité ferrovière | La sécurité ferroviaire est l'affaire de tous : résolution d'appui

## **8. Services techniques et travaux publics**

8.1 Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.: mandat de services professionnels d'ingénierie / plan directeur pour la séparation des eaux usées et pluviales

8.2 Les Pavages Théorêt : mandat de travaux de construction pour la réfection de l'émissaire de la rue des Pluviers et stabilisation des talus

8.3 Annulation du projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout du secteur Leech, Lalonde et Leroux

## **9. Ressources matérielles et immobilières**

9.1 Supérieur Propane : contrat pour la fourniture de propane pour le garage municipal et la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis pour la période du 15 septembre 2020 au 31 août 2021

9.2 Géothentic : modification de la résolution numéro 2018-07-271 / contrat pour l'acquisition de systèmes de repérage (GPS) pour certains véhicules municipaux

9.3 Camions Hélie : acquisition d'un camion autopompe citerne

9.4 Réfection de la Salle des délibérations à l'hôtel de ville

9.4.1 Librairie Boyer : acquisition de mobilier modulaire

9.4.2 Les Habitations Alain Levac Inc. : mandat pour l'installation du plancher

9.4.3 Les Menuiseries Laurent Proulx et Fils Inc. : mandat pour l'installation du plafond suspendu et la réfection des colonnes

9.5 Traffic Innovation Inc : acquisition de deux afficheurs de vitesse

## **10. Service des loisirs et culture**

10.1 Patinoire Daviau : autorisation pour des travaux de fondation en roche

## **11. Ressources humaines**

11.1 Service des travaux publics

11.1.1 Embauche de M. Alex Pilon à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics

11.1.2 Embauche de M. Steven Lafond à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics

11.2 Service de sécurité incendie

11.2.1 Compagnie d'assurance AIG du Canada : renouvellement du contrat numéro SRG9149934 relatif à l'assurance vie et mutilation des pompiers et pompières de Les Cèdres pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021

11.2.2 Life Works Canada: renouvellement du programme MieuxVivre pour les pompiers et pompières de Les Cèdres pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021

11.2.3 Démission de M. Samuel Gourley à titre de pompier à temps partiel et premier répondant

11.2.4 Démission de M. Pierre-Luc Lalonde à titre de pompier à temps partiel et premier répondant

## 12. Divers et correspondance

### Période des questions aux citoyens

### Parole au Conseil

### Levée de la séance

**Adopté à l'unanimité**

#### 2020-09-300 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 août et de la séance extraordinaire du 18 août 2020

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 août et de la séance extraordinaire du 18 août 2020 et renoncent à leur lecture;

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 août et de la séance extraordinaire du 18 août 2020 soient adoptés le tout en conformité du Code municipal.

**Adopté à l'unanimité**

#### 2020-09-301 Acceptation des comptes du 4 au 31 août 2020

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 4 au 31 août 2020 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

<b>FONDS D'ADMINISTRATION</b>	<b>MONTANT PAYÉ</b>
▪ Paiement par chèques	330 985.45\$
▪ Chèques annulés	18 362.97\$
▪ Chèques règlements et fonds de parc	0\$
▪ Paiements par prélèvement bancaire	476 688.60\$
▪ Prélèvements bancaires annulés	0\$
▪ Salaires versés – paies numéros 31 à 34	173 1974.85\$
▪ Contribution de l'employeur	22 574.71\$

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-302 Les Pavages Asphaltec Inc. : acceptation finale des travaux et autorisation de paiement du décompte progressif final numéro 2 de la retenue de 5% dans le cadre des travaux de pavage pour une piste cyclable reliant les secteurs résidentiels Haut-Chamberry et Lucerne  
Projet numéro 2019-800-02**

ATTENDU la résolution numéro 2019-07-324 octroyant le mandat à Les Pavages Asphaltec Inc. pour les travaux de pavage pour une piste cyclable reliant les secteurs résidentiels Haut-Chamberry et Lucerne;

ATTENDU la résolution numéro 2019-10-418 acceptant le dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux et le paiement du décompte progressif numéro 1 avec une retenue contractuelle de 5%;

ATTENDU l'inspection des travaux effectuée le 25 août dernier;

ATTENDU le certificat d'acceptation finale des travaux déposé par la responsable du Service des loisirs;

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'ACCEPTER le certificat d'acceptation finale des travaux;

D'AUTORISER le paiement du décomptes progressif numéro 2 (retenue contractuelle de 5%) au montant de 1 701.83\$ (taxes en sus) à Les Pavages Asphaltec Inc. pour les travaux de pavage pour une piste cyclable reliant les secteurs résidentiels Haut-Chamberry et Lucerne.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-303 Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 9 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal  
Projet numéro 2016-600-30**

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-362 octroyant le mandat à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 9 pour les travaux exécutés au 31 août 2020

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la firme MDTP atelier d'architecture ;

Il est proposé par Bernard Daoust  
Appuyé par Serge Clément  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 9 pour un montant de 131 076\$ (taxes en sus) à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction du garage municipal;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 14 564\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-304 Demande de subvention au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînées (PRIMADA)**

ATTENDU la volonté du Comité des loisirs et de la culture de déposer une demande de subvention au PRIMADA ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal autorise le dépôt d'une aide financière pour le projet de jeu de pétanque et aire de repos ;

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée ;

ATTENDU QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts ;

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer la demande de subvention au Programme d'infrastructure Municipalité amie des aînées (PRIMADA).

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-305 La Mutuelle des municipalités du Québec : autorisation de signature du règlement de sinistre V2020 relative à la compensation d'assurance pour le camion-citerne incendie 304**

ATTENDU QUE le camion-citerne incendie a été accidenté le 29 avril 2020;

ATTENDU QUE la Mutuelle des municipalités du Québec a confirmé la perte totale du véhicule le 11 juin 2020;

ATTENDU la proposition de règlement de sinistres V2020 déposée par la Mutuelle des municipalités du Québec;

ATTENDU les pourparlers entre les parties;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer la demande de paiement – règlement de sinistres V2020 relativement à la valeur du camion-citerne incendie (304).

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-306 Demande de subvention au programme gouvernemental Roulez vert de Transition Énergétique Québec**

ATTENDU QUE la Municipalité est admissible au programme Roulez vert de Transition Énergétique Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité envisage l'installation de bornes pour la recharge de véhicules électriques de ses employés et de futurs véhicules électriques municipaux, selon les conditions du programme ;

ATTENDU QUE l'aide financière accordée pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge en milieu de travail est égale à 50% des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de :

- 5 000\$ par borne de recharge sans fil;
- 5 000\$ par connecteur (pour une borne munie d'un ou de plusieurs connecteurs).

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer et déposer une demande de subvention pour l'achat et l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques en milieu de travail dans le cadre du programme Roulez vert de Transition Énergétique Québec.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-307 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)  
Demandes acceptées**

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU a recommandé l'acceptation des PIIA lors de sa réunion du 18 août 2020;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ACCEPTER les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que déposés, pour les propriétés suivantes :

Adresses	Nature des demandes	Décision CCU
1, rue Saint-Paul– lot 2 047 315	Arbre	Acceptée
18, rue Saint-Joseph - lot 2 047 292	Arbres	Acceptée
2, rue Saint-Paul – lot 2 047 303	Arbre	Acceptée
1150, chemin du Fleuve – lot 5 647 934	Fenêtres et galerie projet modifié	Acceptée
22, rue Hôtel-de-ville – lot 2 047 722	Aménagement terrain	Acceptée
1066 à 1088, chemin du Fleuve – lot 3 109 573	Changement des portes patio	Acceptée
25, rue Hôtel-de-Ville – arbre – lot 2 047 301	Arbre	Acceptée

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-308 Modification du Plan d'action sur la gestion des eaux usées – Rév.2**

ATTENDU la résolution numéro 2016-04-185 adoptant le Plan d'action sur la gestion des eaux usées;

ATTENDU la résolution numéro 2017-02-252 modifiant le Plan d'action sur la gestion des eaux usées afin de retirer la rue du Parc Max-Séjour du groupement de résidences « Ph Leroux/Mérisa/Max/Séjour »;

ATTENDU QUE les propriétaires du secteur Leech, Lalonde et Leroux ne souhaitent pas la réalisation des travaux de prolongement du réseau d'égout municipal suite au sondage effectué en septembre 2020;



ATTENDU QUE certains propriétaires du groupement de résidences « Ph Leroux/Émile/Des Érables» éprouvent des difficultés avec leurs installations septiques et souhaitent une solution ;

ATTENDU QUE le projet de schéma d'aménagement révisé de la MRC Vaudreuil-Soulanges ne permet pas de développements domiciliaires dans le prolongement du boulevard des Cèdres;

ATTENDU QUE les coûts relatifs à un prolongement du réseau d'égout municipal pour desservir les rues bordant le chemin Saint-Grégoire via la montée Marsan sont jugés trop élevés;

ATTENDU la recommandation du Comité administratif d'urbanisme lors de sa rencontre du 31 août 2020 ;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

DE MODIFIER le Plan d'action sur la gestion des eaux usées par le retrait du secteur Leech, Lalonde et Leroux et les résidences situées sur les rues accessibles par le chemin Saint-Grégoire du groupement de résidences «Émile/PhLeroux/Des Érables » relativement au projet de prolongement du réseau d'égout municipal;

DE CRÉER le nouveau secteur Saint-Féréol/Émile/PhLeroux/Des Érables et l'intégrer au Plan d'action sur la gestion des eaux usées.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-309 Adoption du règlement numéro 395-14-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de retirer certaines exigences d'aménagement pour une aire de stationnement devant une unité d'habitation pour la zone H-18-14 et de prescrire l'aménagement d'une zone tampon dans la zone C-1 avec un usage commercial**

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 395-2016 de la Municipalité des Cèdres est entré en vigueur le 11 mai 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est régie par le Code municipal du Québec (CMQ) et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et que le règlement de zonage numéro 395-2016 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU la demande déposée par les propriétaires de l'ensemble des propriétés de la zone H-18-14 afin de retirer l'obligation de traitement au sol spécifique aux aires de stationnement situées devant une unité d'habitation;

ATTENDU QUE le Comité administratif d'urbanisme est favorable au projet de règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion et dispense de lecture a été dûment donné et un projet de règlement adopté lors de la séance ordinaire du 14 juillet 2020;

ATTENDU QU'une consultation écrite sur le premier projet de règlement a été tenue du 22 juillet au 6 août 2020 en remplacement de la consultation publique prévue à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et qu'aucune modification n'a été apportée audit règlement;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a déposé un rapport d'analyse le 7 août 2020 indiquant que le premier projet de règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé (SAR) actuel et aux dispositions du document complémentaire;

ATTENDU l'adoption du second projet de règlement lors de la séance ordinaire du 11 août dernier;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a déposé un rapport d'analyse le 28 août 2020 indiquant que le second projet de règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé (SAR) actuel et aux dispositions du document complémentaire;

ATTENDU QU'aucune demande valide pour la tenue d'un scrutin référendaire n'a été reçue à la Municipalité à l'égard du second projet de règlement;

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours des séances du 14 juillet, 11 août et du 8 septembre 2020;

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :

***Règlement numéro 395-14-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de retirer certaines exigences d'aménagement pour une aire de stationnement devant une unité d'habitation pour la zone H-18-14 et de prescrire l'aménagement d'une zone tampon dans la zone C-1 avec un usage commercial***

QUE le texte du règlement numéro 395-14-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-310 Adoption du règlement numéro 447-1-2020 modifiant le règlement numéro 447-2019 afin d'ajouter une catégorie pour l'installation d'un revêtement de toiture métallique et d'augmenter le montant de la subvention pour des bâtiments identifiés à la liste des bâtiments retenus à l'inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol**

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement le 18 décembre 2019;

ATTENDU QUE le Conseil considère qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité, de subventionner, pour les bâtiments retenus à l'inventaire, les travaux de pose d'un revêtement de toit métallique imitant le toit à baguettes ou avec une pose traditionnelle;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite que les bâtiments admissibles accèdent au même montant que celui prévu pour les bâtiments situés dans le noyau villageois;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 11 août 2020 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par la conseillère, Mme Aline Trudel;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance du 11 août et de la présente séance du 8 septembre 2020;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :  
***Règlement numéro 447-1-2020 modifiant le règlement numéro 447-2019 afin d'ajouter une catégorie pour l'installation d'un revêtement de toiture métallique et d'augmenter le montant de la subvention pour des bâtiments identifiés à la liste des bâtiments retenus à l'inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol***

QUE le texte du règlement numéro 447-1-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-311 Adoption du règlement numéro 446-2-2020 modifiant le règlement numéro 446-2019 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2020 afin d'ajouter des frais relatifs à l'intervention du conciliateur arbitre**

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres, en vertu du Code municipal, a le pouvoir de réglementer pour tarifier les services municipaux qu'elle dispense;

ATTENDU QUE la tarification de certains biens, services ou activités est déjà prévue dans plusieurs règlements ;

ATTENDU QU'il y a lieu de spécifier les frais relatifs à l'intervention du conciliateur arbitre

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, lors de la séance du 11 août 2020 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, M. Marcel Guérin;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance du 11 août et de la présente séance du 8 septembre 2020;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuy par Aline Trudel  
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :  
***Règlement numéro 446-2-2020 modifiant le règlement numéro 446-2019 relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité pour l'année 2020 afin d'ajouter des frais relatifs à l'intervention du conciliateur arbitre***

QUE le texte du règlement numéro 446-2-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-312 Avis de motion et dispense de lecture et dépôt du projet de règlement numéro 458-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 350 000\$ pour la construction d'un émissaire d'égout pluvial et la stabilisation du talus**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, M. Marcel Guérin, donne un avis de motion qu'il sera d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 458-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 350 000\$ pour la construction d'un émissaire d'égout pluvial et la stabilisation du talus;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-313 Groupe Neotech  
Achat d'équipements informatiques pour la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis  
Projet numéro 2020-400-01**

ATTENDU les besoins en équipements informatiques à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis;

ATTENDU le plan de gestion du parc informatique municipal et le règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'offre de Groupe Neotech;

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par M. Marcel Guérin  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'équipements informatiques (2 ordinateurs, moniteur, Webcam, préparation et installation) tel qu'il appert à la soumission numéro SG011702 v2 de Groupe Néotech au coût total de 2 669.96\$ (taxes en sus) pour la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de roulement sur une période de 4 ans pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-314**    **Groupe Neotech**  
***Achat d'équipements informatiques pour l'administration municipale***  
***Projet numéro 2020-400-01***

ATTENDU les besoins en équipements informatiques pour l'administration municipale;

ATTENDU le plan de gestion du parc informatique municipal et le règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'offre de Groupe Neotech;

Il est proposé par    Aline Trudel  
Appuyé par            Bernard Daoust  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'équipements informatiques (3 portables, modules, moniteurs, préparation et installation) tel qu'il appert à la soumission numéro KR011630 v4 de Groupe Néotech au coût total de 5 444.52\$ (taxes en sus) pour l'administration municipale.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de roulement sur une période de 4 ans pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-315**    **COVID-19 : approbation des mesures municipales de déconfinement**

ATTENDU les mesures de déconfinement en cours à l'échelle du Québec;

ATTENDU la résolution numéro 2020-06-189 approuvant les mesures de déconfinement des bâtiments et des infrastructures municipales;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la réévaluation du déconfinement de nos bâtiments et infrastructures municipales;

Il est proposé par    Aline Trudel  
Appuyé par            Bernard Daoust  
Et résolu

D'APPROUVER les nouvelles mesures municipales de déconfinement suivantes :

ACTIVITÉ	DATE	ACTION
<b>Toilettes sèches sur la piste cyclable et l'Île aux Vaches</b>	20 août 2020	Ouverture avec désinfection et entretien 2 fois / jour.
<b>Pavillon des Bénévoles (salles)</b>	9 septembre 2020	Accès aux organismes locaux pour la tenue d'assemblées annuelles avec mesures de distanciation et d'hygiène.  Aucune location de salles pour le moment.
<b>Maison des jeunes</b>	9 septembre 2020	Accès aux jeunes avec mesures de distanciation et d'hygiène.
<b>Local des Fermières</b>	9 septembre 2020	Accès aux fermières avec mesures de distanciation et d'hygiène.
<b>Bibliothèque</b>	5 octobre 2020	Niveau 3 avec accès au rayonnage avec mesures de distanciation et retour à l'horaire régulier.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-316 Réouverture à l'horaire régulier de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis aux citoyens et visiteurs**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a le pouvoir de décider quels services sont essentiels et dans quelle mesure les citoyens et visiteurs peuvent y avoir directement accès;

ATTENDU la situation pandémique stable et la nécessité d'offrir davantage d'accès au service de la bibliothèque pour les citoyens et visiteurs et l'horaire restreint depuis la réouverture en mai 2020 ;

ATTENDU QUE les consignes de la santé publique, notamment celles sur la distanciation sociale et l'hygiène ont été mises en place afin d'assurer la sécurité tant des citoyens et visiteurs que des employés municipaux;

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

QUE le Conseil municipal décrète la réouverture à l'horaire régulier de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis aux citoyens et visiteurs à compter du 5 octobre 2020, et ce selon les heures habituelles suivantes;

Lundi 10h à 16h  
Mardi 10h à 20h  
Mercredi 15h à 20h  
Jeudi 10h à 20h

Vendredi 10h à 16h

Samedi 9 h à 12 h

Dimanche Fermé

QUE l'accès des citoyens et visiteurs à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis soit règlementé par les employés municipaux dans le respect du **niveau 3 avec accès limité au rayonnage** prévu au tableau des niveaux d'accès des bâtiments municipaux au public.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-317 Société de transmission électrique de Cedars Rapids limitée (CRT) : autorisation de signature pour le nouveau bail de location des lots 2 801 356 et 2 801 357 (piste cyclable et stationnement)**

ATTENDU l'entente intervenue entre les parties en 1996 relativement à l'utilisation d'une emprise de ligne électrique aux fins d'une piste cyclable et d'un stationnement, et ce pour une période de dix ans et renouvelable par la suite automatiquement ;

ATTENDU QUE la Société de transmission électrique de Cedars Rapids limitée (CRT) a révisé sa Politique de location de terrains et des frais sont maintenant applicables ;

ATTENDU la réception d'un nouveau bail d'une durée de dix ans pour la location des lots 2 801 356 et 2 801 357 ainsi que d'une facture de location ;

ATTENDU QUE ces installations sont toujours opérationnelles ;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer le nouveau bail de location des lots 2 801 356 et 2 801 357 relativement à l'utilisation d'une emprise de ligne électrique aux fins d'une piste cyclable et d'un stationnement, et ce pour une période de dix ans (avril 2020 à mars 2030) et renouvelable automatiquement par la suite d'année en année;

D'ACQUITTER les factures annuelles couvrant les périodes du bail de location ;

QUE le montant du loyer est majoré annuellement et automatiquement d'un montant correspondant à l'indice des prix à la consommation.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-318 Semaine de la sécurité ferrovière | La sécurité ferroviaire est l'affaire de tous : résolution d'appui**

ATTENDU QUE la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire aura lieu du 21 au 27 septembre 2020;

ATTENDU QUE il est d'intérêt public de sensibiliser les membres de notre communauté aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

ATTENDU QUE Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes, ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU QUE le CN invite le Conseil municipal à adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts déployés pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les communautés, y compris sur le territoire de notre communauté ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE le Conseil de la Municipalité des Cèdres appui la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 21 au 27 septembre 2020.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-319 Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.: mandat de services professionnels d'ingénierie / plan directeur pour la séparation des eaux usées et pluviales  
Projet numéro 2020-600-04**

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres en date du 11 août 2020 conformément aux règles applicables en matière d'adjudication de contrats municipaux et au Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 1<sup>er</sup> septembre 2020;

ATTENDU l'évaluation des soumissions basées sur des critères de qualité par le Comité de sélection le 2 septembre 2020 tel que présenté dans le tableau suivant :

RANG	SOUSSIONNAIRE	POINTAGE INTÉRIMAIRE	RAPPORT « QUALITÉ/PRIX »	MONTANT SOUSSIONNÉ (TAXES EN SUS)
1	Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.	70	21.43	55 992\$
2	Les Services Exp. Inc.	79	12.72	101 390\$



3	Shellex Conseil	Groupe	60	N/A	N/A
---	--------------------	--------	----	-----	-----

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection;

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

D'OCTROYER le mandat de services professionnels d'ingénierie / plan directeur pour la séparation des eaux usées et pluviales à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc. au coût de 55 992\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour être affecté à la TECQ.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-320 Les Pavages Théorêt Inc. : mandat de travaux de construction pour la réfection de l'émissaire de la rue des Pluviers et stabilisation des talus  
Projet numéro 2019-600-12**

ATTENDU l'appel d'offres public dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres en date du 20 août 2020 conformément aux règles applicables en matière d'adjudication de contrats municipaux et au Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 8 septembre 2020 dont les résultats sont les suivants :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT SOUSSIONNÉ (TAXES EN SUS)
Les Pavages Théorêt Inc.	251 004.75\$
Ali Excavation Inc.	325 890.04\$
Charex	368 400\$
Dragon Construction Limitée	494 440\$
Environnement Routier NRJ Inc.	519 001\$
Les Pavages D'Amour Inc.	621 095\$

ATTENDU l'analyse de la soumission et la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU QUE la soumission est conforme et respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'OCTROYER le mandat à Les Pavages Théorêt Inc. dans le cadre de travaux de construction pour la réfection de l'émissaire de la rue des Pluviers et stabilisation des talus au coût de 251 004.75\$ (taxes en sus);



QUE le mandat est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 458-2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-321    Annulation du projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout du secteur Leech, Lalonde et Leroux  
Projet 2016-600-27**

ATTENDU les démarches encourues depuis 2016 pour le projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout du secteur Leech, Lalonde et Leroux ;

ATTENDU la tenue d'une soirée de consultation en octobre 2019 pour les citoyens du secteur ;

ATTENDU QUE l'aide financière accordée par le programme FIMEAU ne couvre qu'une portion de 23% du coût des travaux ;

ATTENDU la distribution d'un document « Foire aux Questions » en juillet 2020 aux citoyens du secteur ;

ATTENDU QUE les citoyens du secteur ont été invités à se prononcer sur ledit projet par le biais d'un sondage en septembre 2020 ;

ATTENDU QUE les résultats du sondage formel tenu avec signature indiquent que 89,8% sont en désaccord avec le projet ;

Il est proposé par    Serge Clément  
Appuyé par            Aline Trudel  
Et résolu

QUE le Conseil annule et retire le projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire du secteur Leech, Lalonde et Leroux ;

QUE les coûts engagés par la Municipalité relatifs à la préparation des plans et devis soient assumés par l'ensemble des propriétaires du secteur concerné par le projet de prolongement pour les années 2021-2024.

**Adopté à l'unanimité**

**2020-09-322    Supérieur Propane : contrat pour la fourniture de propane pour le nouveau garage municipal et la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis pour la période du 15 septembre 2020 au 31 août 2021**

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix relativement à la fourniture de propane pour le nouveau garage municipal et la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis pour la période du 15 septembre 2020 au 31 août 2021;

ATTENDU le règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par    Michel Proulx  
Appuyé par            Bernard Daoust  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture de propane d'une quantité approximative de 155 500 litres pour le garage municipal et la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis à Supérieur Propane au coût de 0,3668\$ le litre pour un montant total de 57 037.40\$ (taxes en sus), comprenant la taxe de carbone, redevances et la fournitures de réservoirs, et ce pour la période du 15 septembre 2020 au 31 août 2021.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-323 Géothentic : modification de la résolution numéro 2018-07-271 / contrat de service de systèmes de repérage (GPS) pour certains véhicules**

ATTENDU la résolution numéro 2018-07-271 octroyant un contrat à Geothentic pour la fourniture de 14 systèmes de repérage (GPS) ;

ATTENDU l'ajout de 3 systèmes de repérage (GPS) depuis la signature du contrat ;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la résolution afin que les frais mensuels relatifs à l'hébergement et aux licences soient renouvelables annuellement, de préciser l'affectation de la dépense et de préciser le nombre de systèmes de repérage (GPS) ;

ATTENDU la recommandation du Comité des travaux publics lors de la réunion du 25 août 2020 ;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

DE MODIFIER la résolution numéro 2018-07-271 de la façon suivante :

QUE les frais mensuels relatifs à l'hébergement et aux licences pour 17 véhicules s'élèvent au coût de 22\$ (taxes en sus) par système de repérage renouvelables annuellement, et ce pour un contrat de 12 mois;

QUE les dispositifs sur les véhicules de déneigement principalement utilisés en période hivernale soient mis en mode inactif en période estivale au tarif réduit de 9.99\$ (taxes en sus) par mois.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-324 Camions Hélie : acquisition d'un camion autopompe citerne**

ATTENDU QUE le camion autopompe citerne du Service de sécurité incendie a été déclaré perte totale par notre assureur la MMQ;

ATTENDU QUE ce type de véhicule est nécessaire à la bonne conduite des opérations du Service de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE ce véhicule fait partie de notre schéma de couverture de risque en incendie ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sécurité;

ATTENDU QUE le véhicule retenu a été vu et inspecté par le directeur du Service de sécurité incendie, M. Stephan Gourley et de M. Jocelyn Deslisle;

ATTENDU le règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ACQUÉRIR DE Camions Hélie un camion-citerne 1999, doté d'une réserve d'eau de 1500 gallons impériaux, de marque GMC, modèle C8500 à Camion Hélie au coût total de 66 000\$ (taxes en sus);

QUE tous les raccord pompiers devront être de type QST sauf pour les raccords de succions qui devront être NH;

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer le contrat de vente.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de roulement sur une période de 10 ans pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-325 Librairie Boyer : acquisition de mobilier modulaire  
Réfection de la Salle des délibérations à l'hôtel de ville  
Projet 2020-400-07**

ATTENDU les travaux de réfection en cours à la Salle des délibérations à l'hôtel de ville ;

ATTENDU la pertinence de moderniser les installations et de maximiser leur utilisation ;

ATTENDU le besoin de créer un espace de rencontre en dehors des séances municipales ;

ATTENDU le règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition de mobilier modulaire pour la Salle des délibérations à Librairie Boyer au montant de 12 473\$ (taxes en sus) comprenant les frais de livraison et d'installation.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de roulement sur une période de 5 ans pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-326 Les Habitations Alain Levac Inc. : mandat pour l'installation du plancher  
Réfection de la Salle des délibérations à l'hôtel de ville  
Projet 2020-400-07**

ATTENDU les travaux de réfection en cours à la Salle des délibérations à l'hôtel de ville ;

ATTENDU la nécessité d'apporter des correctifs à la structure du plancher;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Bernard Daoust  
Et résolu

D'ENTÉRINER le contrat pour l'installation du plancher de la Salle des délibérations à Les Habitations Alain Levac Inc. au montant de 2 331.00\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-327 Les Menuiseries Laurent Proulx et Fils Inc. : mandat pour l'installation du plafond suspendu et la réfection des colonnes**  
***Réfection de la Salle des délibérations à l'hôtel de ville***  
***Projet 2020-400-07***

ATTENDU les travaux de réfection en cours à la Salle des délibérations à l'hôtel de ville ;

ATTENDU la nécessité de poser un nouveau revêtement au plafond pour les besoins en audio-visuels et d'apporter des correctifs aux colonnes;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par Serge Clément  
Et résolu

D'ENTÉRINER le contrat pour l'installation du plafond suspendu et la réfection des colonnes de la Salle des délibérations à Les Menuiseries Laurent Proulx et Fils inc. au montant de 7 100\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-328 Traffic Innovation Inc : acquisition de deux afficheurs de vitesse**

ATTENDU QUE l'installation d'afficheurs de vitesse en 2017 a été concluant et s'avère un outil efficace de sensibilisation auprès des automobilistes;

ATTENDU les nombreuses plaintes des citoyens à l'égard de la vitesse sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU la recommandation du Comité des services techniques et travaux publics lors de la réunion du 25 août dernier;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition de deux afficheurs de vitesse à Traffic Innovation Inc. au montant de 4 984.36\$ (taxes en sus) chacun;

QUE les frais de livraison et d'installation sont en sus.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

#### **2020-09-329 Patinoire Daviau : autorisation pour des travaux de fondation en roche**

ATTENDU QUE la surface gazonnée sous la glace de la patinoire en période hivernale nuit à la conservation de la glace et affecte le drainage;

ATTENDU la possibilité de réaliser une fondation en roche afin d'ériger la patinoire à l'année ;

ATTENDU la possibilité d'installer des filets de basketball dans l'espace de la patinoire en 2021;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs et espaces verts ;

Il est proposé par Aline Trudel  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire au montant de 9 000\$ pour la réalisation d'une fondation de roche sous la patinoire Daviau.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

#### **2020-09-330 Embauche de M. Alex Pilon à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics**

ATTENDU la résolution numéro 2020-06-209 embauchant M. Alex Pilon à titre de journalier/ouvrier temporaire pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juin et se termine le 9 octobre 2020 inclusivement ;

ATTENDU les besoins en personnel pour la période hivernale 2020-2021 au Service des travaux publics;

ATTENDU la recommandation du Comité des services techniques et travaux publics lors de la réunion du 25 août 2020;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu



D'EMBAUCHER M. Alex Pilon à titre de journalier/ouvrier temporaire pour la période hivernale 2020-2021, et ce selon les conditions prévues à la convention collective de l'union des employés et employées de service – section locale 800 en vigueur ;

QUE la période d'emploi débute le 14 octobre 2020 et se termine le 2 avril 2021 inclusivement.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-331    Embauche de M. Steven Lafond à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics**

ATTENDU la résolution numéro 2020-07-256 embauchant M. Steven Lafond à titre de journalier/ouvrier temporaire pour la période débutant le 8 juillet et se termine le 9 octobre 2020 inclusivement ;

ATTENDU les besoins en personnel pour la période hivernale 2020-2021 au Service des travaux publics;

ATTENDU la recommandation du Comité des services techniques et travaux publics lors de la réunion du 25 août 2020;

Il est proposé par    Serge Clément  
Appuyé par            Marcel Guérin  
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Steven Lafond à titre de journalier/ouvrier temporaire pour la période hivernale 2020-2021, et ce selon les conditions prévues à la convention collective de l'union des employés et employées de service – section locale 800 en vigueur ;

QUE la période d'emploi débute le 14 octobre 2020 et se termine le 2 avril 2021 inclusivement.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-332 Compagnie d'assurance AIG du Canada : renouvellement du contrat numéro SRG9149934 relatif à l'assurance vie et mutilation des pompiers et pompières de Les Cèdres pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 30 septembre 2021**

ATTENDU QUE le contrat d'adhésion à la Compagnie d'assurance AIG du Canada relativement à une assurance vie et mutilation pour les pompiers et pompières de Les Cèdres est échu depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020;

ATTENDU la proposition reçue de BFL Canada services conseils Inc.;

Il est proposé par Bernard Daoust  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

DE RENOUELER la police d'assurance vie et mutilation pour les pompiers et pompières de Les Cèdres avec la Compagnie d'assurance AIG du Canada pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021 dont le coût de la prime s'établit à 4 537.50\$ (taxes en sus) tel qu'il appert à la proposition du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2020-09-333 Life Works Canada: renouvellement du programme MieuxVivre pour les pompiers et pompières de Les Cèdres pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021**

ATTENDU l'échéance au 1<sup>er</sup> octobre 2020 du programme d'aide aux employés pour les pompiers et pompières de Les Cèdres;

ATTENDU l'article 14 et les suivants de la convention collective des pompiers et pompières section locale Les Cèdres relativement aux assurances;

ATTENDU l'offre de service de Life Works Canada;

ATTENDU la proposition reçue de BFL Canada services conseils Inc.;

Il est proposé par Bernard Daoust  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de service de Life Works Canada pour le programme d'aide aux employés MieuxVivre pour les pompiers et pompières de Les Cèdres pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021, renouvelable automatiquement à chaque date d'anniversaire du contrat dont le coût s'établit à 3.71\$ par salarié / par mois soit 44.52\$ par salarié / par an (1 113\$/annuellement/25 pompiers - taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

### **2020-09-334 Démission de M. Samuel Gourley à titre de pompier à temps partiel et premier répondant**

ATTENDU la lettre de démission de M. Samuel Gourley à titre de pompier et premier répondant en date du 27 août et déposée auprès du directeur du Service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE la démission est effective au 1<sup>er</sup> septembre 2020;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ENTÉRINER le retrait de M. Samuel Gourley au sein du Service de sécurité incendie en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020;

DE REMERCIER M. Gourley pour sa participation des 7 dernières années au sein de la brigade incendie de Les Cèdres.

**Adopté à l'unanimité**

### **2020-09-335 Démission de M. Pierre-Luc Lalonde à titre de pompier à temps partiel et premier répondant**

ATTENDU la lettre de démission de M. Pierre-Luc Lalonde à titre de pompier et premier répondant en date du 4 août et déposée auprès du directeur du Service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE la démission est effective au 20 août 2020;

Il est proposé par Serge Clément  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ENTÉRINER le retrait de M. Pierre-Luc Lalonde au sein du Service de sécurité incendie en date du 20 août 2020;

DE REMERCIER M. Lalonde pour sa participation des 6 dernières années au sein de la brigade incendie de Les Cèdres.

**Adopté à l'unanimité**

**Période de questions aux citoyens : 20h20 à 21h15**

### **Parole au Conseil**

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

**2020-09-336 Levée de la séance ordinaire**

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par xxx

Appuyé par xxx

Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 21h28.

**Adopté à l'unanimité**

Raymond Larouche  
Maire

Jimmy Poulin  
Secrétaire-trésorier